



9,5 millions d'habitants à l'horizon 2050

Dans un contexte national de ralentissement démographique et de vieillissement de la population, la région Auvergne-Rhône-Alpes enregistrerait d'ici 2050 une croissance démographique rapide supérieure à la moyenne française. Sous réserve de la poursuite des tendances actuelles, la Haute-Savoie et l'Ain concentreraient 30 % de l'accroissement de population régional grâce à leur attractivité résidentielle. Les départements jeunes et urbains du Rhône, de l'Isère et du Puy-de-Dôme auraient une croissance démographique supérieure à la moyenne régionale. La Savoie, la Drôme et l'Ardèche connaîtraient des évolutions similaires mais le vieillissement de la population y serait plus prononcé. Les dynamiques démographiques seraient moins favorables dans la Loire, en Haute-Loire, dans l'Allier et le Cantal. Ce dernier département devrait même perdre des habitants du fait d'un déficit naturel prononcé.

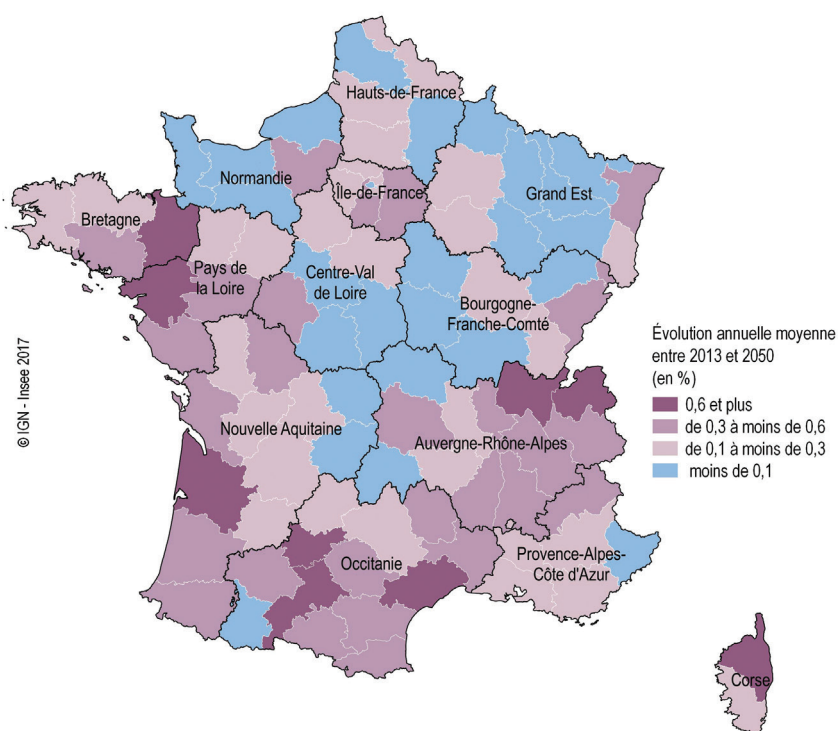
Simon Desgouttes, Axel Gilbert, Insee

9,5 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes en 2050, c'est ce qui arrivera si les tendances récentes d'évolutions de fécondité, de mortalité et de migrations (internes et externes) se poursuivent. Cela représente un accroissement de population de 140 000 habitants en moyenne tous les trois ans, soit l'équivalent de la population de Clermont-Ferrand. Le rythme d'augmentation de la population aujourd'hui de 0,8 % ralentirait à 0,5 % d'habitants supplémentaires en moyenne chaque année d'ici 2050, en raison du vieillissement (*encadré*).

La croissance démographique d'Auvergne-Rhône-Alpes serait plus rapide que la moyenne métropolitaine (0,3 %). D'ici 2050, Auvergne-Rhône-Alpes contribuerait à 22 % de la croissance démographique de France métropolitaine, alors qu'elle ne pèse que 12 % de sa population en 2013. Parmi les régions de France métropolitaine, seule la région Pays de la Loire fait mieux (0,6 % par an). La région Occitanie a un rythme de croissance démographique équivalent à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (*figure 1*).

1 D'ici 2050 Auvergne-Rhône-Alpes concentrerait 22 % de la croissance démographique de France métropolitaine

Projection de population à l'horizon 2050 par département



Source : Insee, Omphale 2017

Natalité et attractivité dynamisent la croissance démographique régionale

Au sein d'une France coupée en deux entre un quart nord-est jeune mais peu attractif et l'ouest et le sud âgés mais attractifs, Auvergne-Rhône-Alpes se situe dans une position intermédiaire. En effet, c'est une région à la fois jeune et attractive. À l'instar des régions du littoral atlantique et du Midi, elle profite d'une attractivité résidentielle forte qui lui permet d'enregistrer un fort excédent des arrivées sur les départs (contribuant à une croissance de la population de 0,2 % par an d'ici 2050). De plus, elle profite d'un fort excédent des naissances sur les décès (augmentation de la population de 0,3 % par an d'ici 2050).

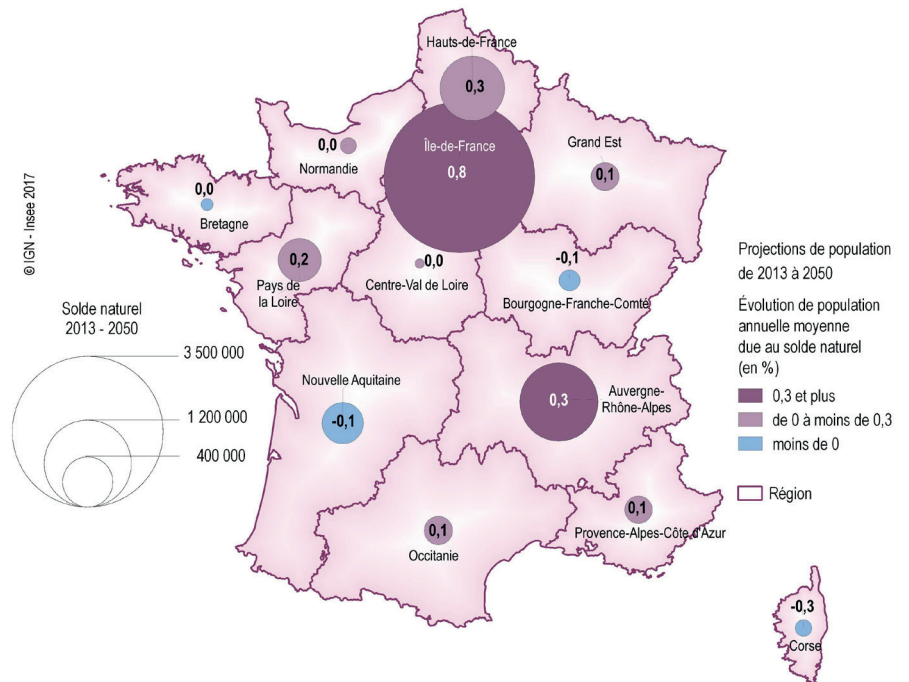
Ces deux phénomènes s'enrichissent mutuellement puisque le solde migratoire régional est particulièrement favorable pour les populations âgées de 25 à 55 ans qui entretiennent une natalité élevée. A contrario, la mortalité de la région est atténuée par un faible afflux de population de plus de 65 ans. Cette situation est unique en France métropolitaine. Les régions du sud et de l'ouest comme les Pays de la Loire et l'Occitanie sont très attractives, mais à l'égard de populations plus âgées (supérieures à 65 ans) qui accentuent la mortalité et réduisent l'ampleur des soldes naturels à venir. La démographie de ces régions serait donc essentiellement tirée par les migrations et moins par la natalité alors qu'Auvergne-Rhône-Alpes profiterait pleinement des deux moteurs de la croissance démographique (figure 2).

La Haute-Savoie et l'Ain profitent pleinement de l'attractivité du Genevois français

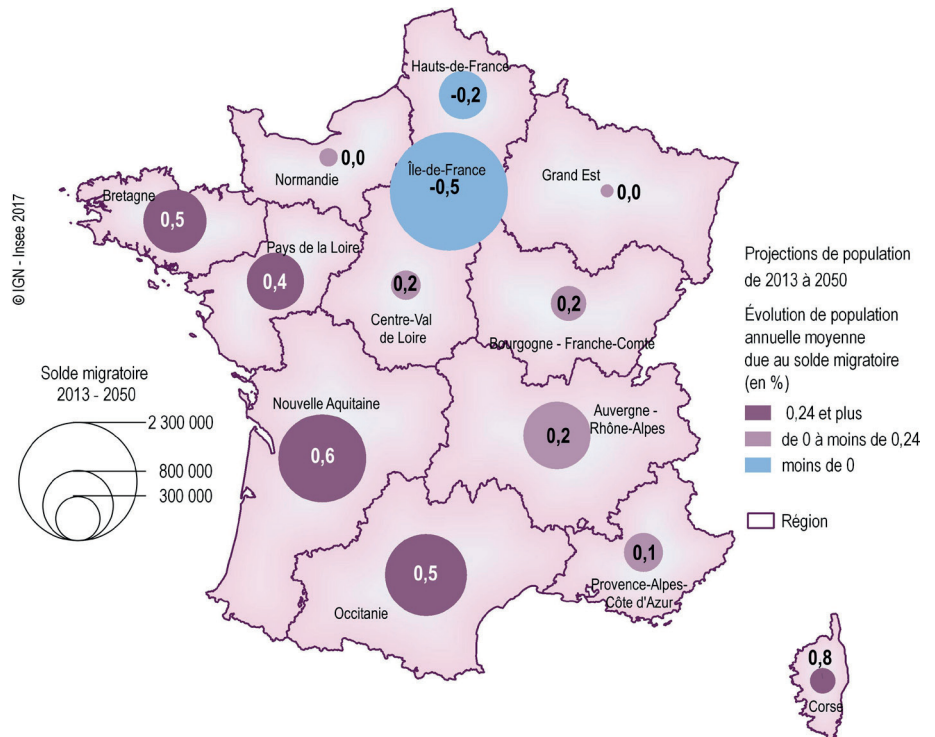
Sur un territoire régional aussi vaste et contrasté, les évolutions démographiques ne seraient toutefois pas homogènes. Au nord-est de la région, les populations de la Haute-Savoie et de l'Ain augmenteraient très fortement dans les années à venir. Si les tendances démographiques observées se prolongeaient, ils compteraient 500 000 habitants supplémentaires en 2050, soit la population de Lyon. La Haute-Savoie est le département dont la croissance démographique, supérieure à 0,8 % par an, serait la plus forte de l'ensemble des départements de France métropolitaine. Elle suivrait en cela la tendance à l'accélération du solde migratoire observée ces dernières années. Ce dynamisme s'explique avant tout par l'attractivité du Genevois français où s'implantent de nombreux travailleurs transfrontaliers, mais aussi par le dynamisme de l'aire urbaine d'Annecy. Attirant prioritairement des populations

2 Natalité et attractivité dynamiseraient la démographie d'Auvergne-Rhône-Alpes

Solde naturel à l'horizon 2050 par région



Solde migratoire à l'horizon 2050 par région



Source : Insee, Omphale 2017

en âge actif, ce département jeune et urbain maintiendrait une natalité forte qui s'ajouterait à un excédent migratoire élevé. En 37 ans, la population du département augmenterait de 40 % soit 8 200 habitants supplémentaires en moyenne chaque année : 3 600 du fait des naissances, 4 600 liés aux migrations.

L'Ain connaîtrait des évolutions similaires (figure 3). Situé entre les métropoles de Lyon et de Genève, ce département à

forte dominante périurbaine profiterait de l'étalement urbain de plus en plus lointain des deux métropoles. Dans l'Ain, plus d'un habitant sur deux réside en espace périurbain contre un habitant sur quatre en France métropolitaine. Aussi, comme la Haute-Savoie, l'Ain enregistre des arrivées massives de populations jeunes et cumule excédents migratoire et naturel. En outre, la croissance démographique de l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse enrichit la dynamique du département.

Une forte natalité dynamise l'Isère et le Rhône

Sur les douze départements qui composent la région, six enregistraient une croissance démographique comparable à la moyenne régionale. Le Rhône, le plus peuplé d'entre eux, avec 1,8 million d'habitants en 2013, soit 23 % de la population régionale, gagnerait 430 000 habitants en 37 ans, soit en moyenne 11 600 chaque année. Sa dynamique est exclusivement portée par un excédent de naissances sur les décès lié à la jeunesse de sa population. L'étalement périurbain de Lyon s'effectue de plus en plus en dehors du département (dans l'Ain, la Loire et surtout en Isère). C'est pourquoi dans le Rhône les départs seraient globalement plus nombreux que les arrivées sur la période 2013-2050. L'Isère, deuxième département par sa population, connaîtrait une dynamique similaire, à la différence près que, profitant dans le nord-Isère de la périurbanisation de Lyon, son solde migratoire resterait légèrement positif sur la période. Le Puy-de-Dôme, la Drôme et la Savoie ont des caractéristiques communes. Dynamisés par des migrations favorables, leurs excédents naturels restent modérés du fait du vieillissement de la population. L'Ardèche présente un profil singulier. En raison d'une population vieillissante, ce département rural connaîtrait une

augmentation importante de sa population âgée de 65 ans et plus mais une stagnation démographique pour les classes d'âge plus jeunes. Aussi, l'accroissement de la population ardéchoise serait exclusivement lié à sa forte attractivité résidentielle, notamment à l'égard des seniors.

Une croissance démographique comparable à la moyenne nationale dans la Loire et en Haute-Loire

La Loire et la Haute-Loire enregistraient des taux de croissance démographiques comparables à la moyenne nationale (respectivement 0,3 % et 0,2 % par an) pour des raisons différentes. Dans la Loire, c'est l'excédent des naissances sur les décès qui explique la quasi-intégralité de l'accroissement de population. En effet le département gagnerait 2 100 habitants chaque année dont 1 500 du fait du solde naturel et uniquement 600 habitants supplémentaires par le jeu des migrations. Cela s'explique par un dynamisme modéré des aires urbaines de Saint-Étienne et de Roanne, mais aussi parce que l'étalement urbain de Saint-Étienne s'effectue pour partie dans le nord de la Haute-Loire. C'est notamment pour cette raison que cette dernière enregistrerait un taux de croissance dû aux migrations particulièrement élevé (+ 0,5 %) qui

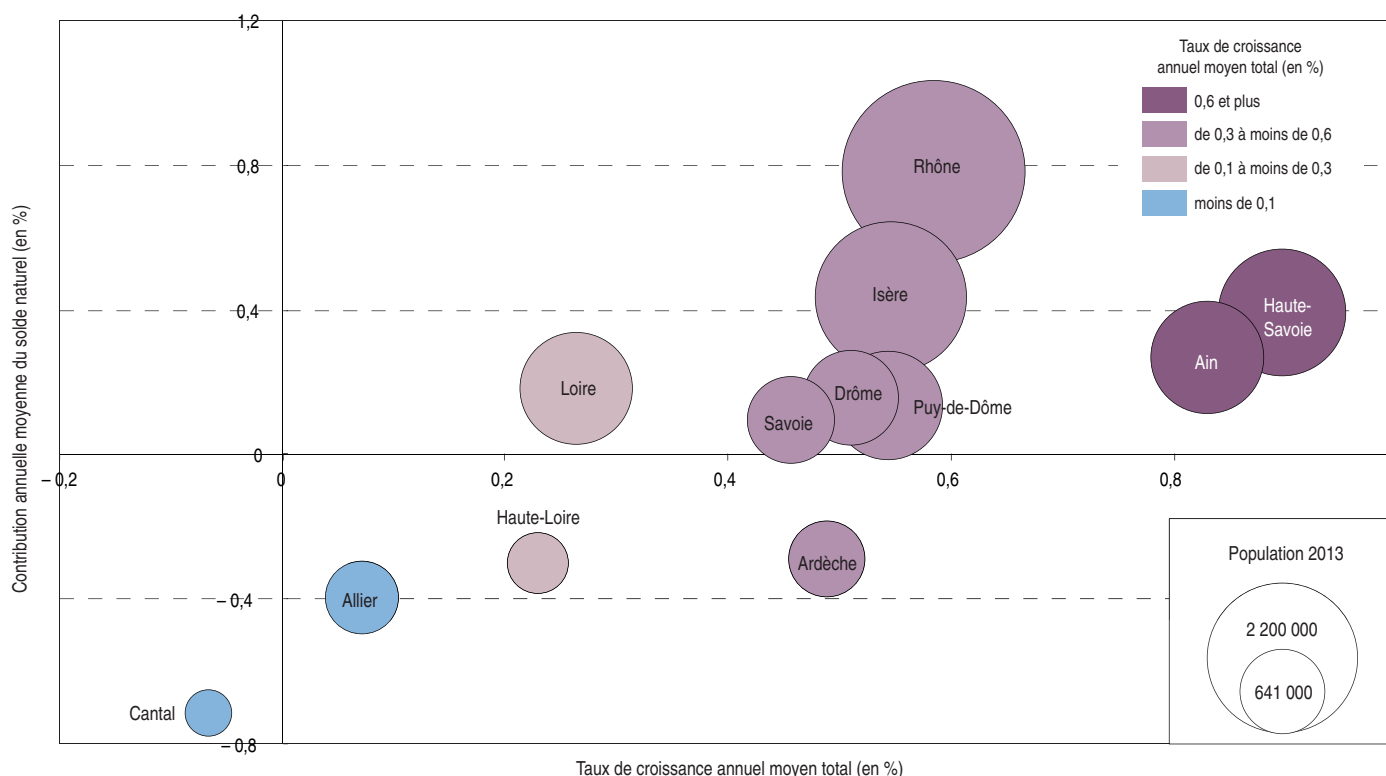
compenserait largement son déficit naturel. Au final, la population augmenterait de 9 % d'ici 2050 correspondant à un total de 20 000 habitants supplémentaires, soit la population actuelle du Puy-en-Velay.

Stagnation démographique dans le Cantal et l'Allier

À l'ouest de la région, les populations du Cantal et de l'Allier resteraient pratiquement stables. La légère décroissance démographique du Cantal s'explique avant tout par le vieillissement de la population qui détériore le solde naturel. En effet, le département perdrait en moyenne chaque année 1 000 habitants du fait d'un déficit de naissances sur les décès. Ce dernier serait presque compensé par un excédent migratoire de 900 habitants en moyenne par an. Au final, le département devrait perdre 3 600 habitants sur 37 ans, soit 2,4 % de sa population. L'Allier observerait une dynamique similaire, mais le solde migratoire y compenserait un déficit naturel moins prononcé. Ce département profite aussi de l'étalement urbain de Clermont-Ferrand dont la couronne périurbaine se rapproche de Vichy. Il gagnerait 240 habitants en moyenne par an sur la période. ■

3 Une croissance démographique rapide en Haute-Savoie et dans l'Ain

Position des départements selon leur croissance démographique et la contribution de leur solde naturel entre 2013 et 2050

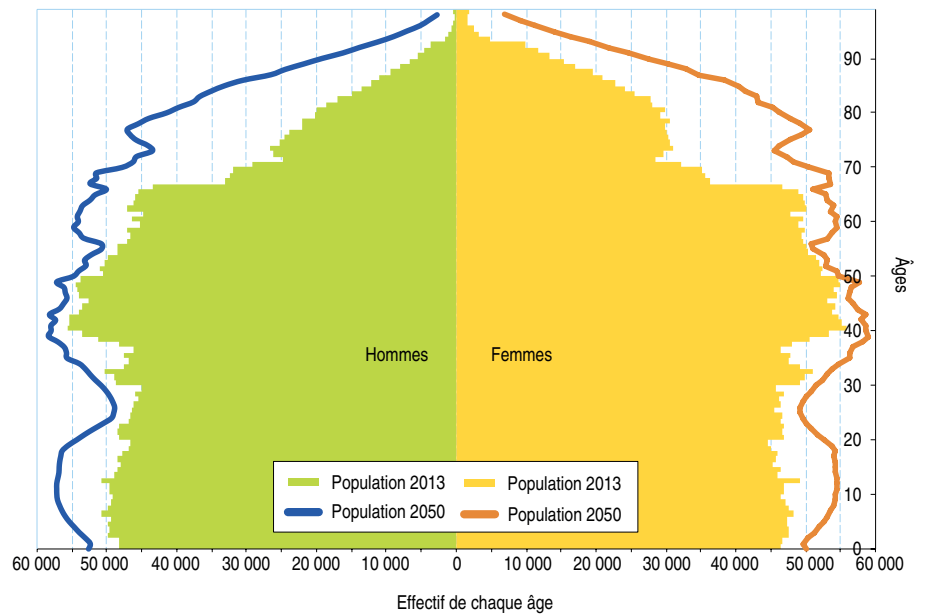


Source : Insee, Omphale 2017

Le vieillissement de la population ralentit la croissance de la population

4 Un accroissement de population à tous les âges

Pyramide des âges d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2013 et 2050



Source : Insee, Omphale 2017

D'ici 2050, la dynamique démographique française ralentirait nettement. L'accroissement de la population serait deux fois moins important dans les années à venir qu'au cours des quinze dernières années. Ce ralentissement est dû au vieillissement de la population lié à l'arrivée aux grands âges des générations du baby boom nées entre 1945 et 1975. Aussi, la population française âgée de 65 ans et plus devrait croître de 1,5 % par an en moyenne tandis que celle de moins de 65 ans va stagner.

Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des seules régions métropolitaines (avec l'Occitanie et les Pays de la Loire) où la population devrait croître à tous les âges (figure 4). En effet, la population de moins de 65 ans augmenterait de 0,3 % chaque année, alors qu'elle serait stable sur l'ensemble de la France de Métropole. Ceci s'explique par l'attractivité résidentielle des départements de l'est de la région (Genevois français, aires urbaines de Lyon, Grenoble et Annecy) auprès de populations jeunes qui maintiendraient dans les années à venir une natalité supérieure à la moyenne nationale. Non seulement la région profite d'un solde migratoire favorable, mais celui-ci renforce le niveau des naissances qui reste supérieur à celui des décès.

Méthodologie

Ces projections locales 2013-2050 représentent une déclinaison des projections France entière diffusées par l'Insee en novembre 2016. Le modèle Omphale permet de réaliser des projections infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger).

Le scénario utilisé ici, dit « scénario central » reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent : solde migratoire de la France avec l'étranger de + 70 000 par an, fécondité stable et évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale. À l'échelle nationale, l'espérance de vie des femmes et des hommes atteindrait respectivement 90,3 ans et 86,8 ans en 2050, contre 85,0 ans et 78,7 ans en 2013.

Les migrations internes (entre différents départements français) reposent sur l'hypothèse d'un maintien des taux de mouvements selon les territoires de départ, d'arrivée, l'âge et le sexe des personnes. Ces migrations peuvent souvent connaître des retournements de tendance liés à l'économie ou au développement urbain, ce qui explique les divergences entre les projections anciennes et la réalité mesurée.

Le modèle Omphale n'utilise aucune hypothèse de type économique pour ses projections. C'est pourquoi on parle bien de projections et non de prévisions.

Définitions

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Pour en savoir plus

- « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », *Insee Première* n° 1652, juin 2017
- « 21 000 centenaires en 2016 en France, 270 000 en 2070 ? », *Insee Première* n° 1620, novembre 2016

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Grouthier

Rédactrices en chef :

Sandra Bouvet et Laure Héлары

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2017

